

# Une loi pour mieux identifier la maltraitance

L'Institut pour la Justice (IPJ), qui œuvre « *pour une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable à l'égard des victimes* », a salué la publication au *Journal officiel* de la loi clarifiant la procédure de signalement, par les professionnels de santé, des situations de maltraitance. Alors qu'ils sont en première ligne pour constater ces « *blessures de l'intimité* », que les forces de police ont beaucoup de mal à identifier, les médecins ne fournissent à ce jour que 5 % des signalements. Les professionnels de santé seront désormais couverts par un principe d'irresponsabilité pénale, civile et disciplinaire qui leur permettra d'effectuer sans crainte un tel signalement.